

Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Assemblée nationale

Référence de la DRP : F_AN_1.5

Avis n° : 003.-26/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 18.06.2026



Objet : Acquisition et installation de divers matériels de transmission, de production audiovisuelle et radiodiffusion au profit de la Direction des Services de l'Information et de la Communication (DSICOM).

1. Cet Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP) fait suite au Plan de passation des marchés publics de version n°2 de l'Assemblée nationale publié sur le site web de l'Assemblée nationale et affiché sur tous les sites du parlement béninois le jeudi 21 Mai 2026.
2. L'Assemblée nationale a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget National, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition et à l'installation de divers matériels de transmission, de production audiovisuelle et radiodiffusion au profit de la Direction des Services de l'Information et de la Communication (DSICOM).
3. L'Assemblée nationale sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats répondant aux qualifications requises pour l'acquisition et l'installation de divers matériels de transmission, de production audiovisuelle et radiodiffusion au profit de la Direction des Services de l'Information et de la Communication (DSICOM).

Le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix est constitué en lot unique.

Les variantes ne seront pas prises en compte.

Ces fournitures sont à livrer au Secrétariat Général Administratif de l'Assemblée nationale dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage.

Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. **Pour les anciennes entreprises**

Exigences techniques :

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences techniques ci-après :

- être une entreprise exerçant dans le domaine de vente de matériels et/ou d'équipements audiovisuels justifié par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ou la carte d'importateur de l'entreprise ;
- avoir exécuté, au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours, en tant que fournisseur principal au moins deux (02) marchés similaires et d'une valeur minimale hors TVA de sept millions huit cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente (7 889 830) francs CFA pour chacun des marchés et justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution appuyées de la copie du (des) contrat(s) (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception appuyés de la copie du (des) contrat(s) (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé montrant qu'il a exécuté lesdits marchés ;

NB : - On entend par marché similaire, un marché d'acquisition et d'installation de matériels et/ou d'équipements audiovisuels d'une valeur minimale de hors TVA de sept millions huit cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente (7 889 830) francs CFA ;

- **Les attestations de bonne fin d'exécution et les Procès -Verbaux de réception doivent être en copie légalisées.**
- le candidat doit disposer d'un personnel composé :
 - ✦ un (01) Ingénieur en télécommunication ou informaticien spécialisé dans l'exploitation et/ou la maintenance des équipements et installations audiovisuels, titulaire d'un BAC + 5 ans en télécommunication/réseau ou équivalent ou en informatique, chef d'équipe, avec au moins deux (02) années d'expériences dans le domaine, justifié par une attestation d'une structure de production audiovisuelle et avoir participé, au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours à l'exécution d'au moins un (01) marché similaire



Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

appuyé des preuves (copie légalisée du diplôme, curriculum vitae daté et signé par l'agent proposé, attestation/certificat de travail en copie originale ou légalisée précisant le marché avec son montant et copie de la carte nationale d'identité de l'agent proposé ou tout autre document tenant lieu) ;

- 
- ✦ un (01) réalisateur professionnel, titulaire d'une licence professionnelle (BAC+3) en audiovisuel ou équivalent avec au moins deux (02) années d'expériences dans le domaine, spécialisé dans l'exploitation et/ou la maintenance des équipements et installations audiovisuels et justifié par une attestation d'une structure de production audiovisuelle et avoir participé, au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours à l'exécution d'au moins un (01) marché similaire appuyé des preuves (copie légalisée du diplôme, curriculum vitae daté et signé par l'agent proposé, attestation/certificat de travail en copie originale ou légalisée précisant le marché avec son montant et copie de la carte nationale d'identité de l'agent proposé ou tout autre document tenant lieu) ;
 - ✦ un (01) spécialiste en audiovisuel, communication et marketing digital spécialisé dans l'exploitation et/ou la maintenance des équipements et installations audiovisuels, titulaire d'un BTS en audiovisuel ou équivalent avec au moins deux (02) années d'expériences dans le domaine, justifié par une attestation d'une structure de production audiovisuelle et avoir participé, au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours à l'exécution d'au moins un (01) marché similaire appuyé des preuves (copie légalisée du diplôme, curriculum vitae daté et signé par l'agent proposé, attestation/certificat de travail en copie originale ou légalisée précisant le marché avec son montant et copie de la carte nationale d'identité de l'agent proposé ou tout autre document tenant lieu) ;
 - disposer de moyen nécessaire, soit directement ou par l'intermédiaire d'un représentant implanté au Bénin pour le service après-vente et les services connexes (joindre la preuve) ;
 - fournir l'autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste / concessionnaire concerné pour le desktop banc de montage tv et les tablettes ;
 - le candidat doit disposer de moyens matériels adéquats. Il doit prouver documentation à l'appui (originaux ou copies légalisées des reçus d'achat des différents matériels de travail dont dispose le candidat ou preuve de location en copie légalisée des différents matériels de travail), qu'il satisfait aux exigences des matériels suivants : une (01) valise à outils d'électronicien, un (01)

Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

souffleur, aspirateur de 600w , un (01) multimètre électronique, un (01) contrôleur de câble, une (01) perceuse, etc...

- s'engager par écrit à garantir lesdites acquisitions sur une période de douze (12) mois au moins après la livraison provisoire.

Exigences financières :

Le Candidat doit :

- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin justifiant qu'il dispose d'avoir liquide sous forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de sept millions cinq cent quatorze mille cent vingt-quatre (7 514 124) francs CFA ;
- fournir les états financiers des quinze (15) premières pages des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025), présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des Experts comptables et comptables agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée.

NB : - Les exigences financières sont cumulatives ;

- **L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des références techniques (attestations de bonne fin d'exécution présentées et autres preuves) présentées par les candidats auprès des autorités contractantes bénéficiaires des prestations indiquées, de la garantie de soumission et de l'attestation de capacité financière auprès de l'institution financière habilitée ;**
- **Les preuves de propriété en copie légalisée de ces matériels doivent être fournies. En cas de location, les preuves de promesse de location en copie légalisée doivent être fournies en plus des preuves de propriété des matériels objets de location.**

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Exigences techniques :

- le candidat doit être une entreprise exerçant dans le domaine de vente de matériels et/ou d'équipements audiovisuels justifié par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ou la carte d'importateur de l'entreprise ;

Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

- le candidat doit disposer d'une liste des qualifications et des références professionnelles du personnel d'encadrement composé d'au moins un (01) responsable commercial et/ou financier de niveau BAC + 3 ans en gestion financière ou équivalent, et ayant participé au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours, à l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires et d'une valeur minimale hors TVA de sept millions huit cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente (7 889 830) francs CFA pour chacun des marchés et appuyée des preuves (copie légalisée du diplôme, curriculum vitae daté et signé par l'agent proposé, attestation/certificat de travail en copie originale ou légalisée précisant les marchés avec les montants et copie de la carte nationale d'identité de l'agent proposé ou tout autre document tenant lieu);

NB : - On entend par marché similaire, un marché d'acquisition et d'installation de matériels et/ou d'équipements audiovisuels d'une valeur minimale de hors TVA de sept millions huit cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente (7 889 830) francs CFA ;

- le candidat doit disposer d'un personnel composé :
 - ✦ un (01) Ingénieur en télécommunication ou informaticien spécialisé dans l'exploitation et/ou la maintenance des équipements et installations audiovisuels, titulaire d'un BAC + 5 ans en télécommunication/réseau ou équivalent ou en informatique, chef d'équipe, avec au moins quatre (04) années d'expériences dans le domaine, justifié par une attestation d'une structure de production audiovisuelle et avoir participé, au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours à l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires appuyés des preuves (copie légalisée du diplôme, curriculum vitae daté et signé par l'agent proposé, attestation/certificat de travail en copie originale ou légalisée précisant les marchés avec les montants et copie de la carte nationale d'identité de l'agent proposé ou tout autre document tenant lieu) ;
 - ✦ un (01) réalisateur professionnel, titulaire d'une licence professionnelle (BAC+3) en audiovisuel ou équivalent avec au moins quatre (04) années d'expériences dans le domaine, spécialisé dans l'exploitation et/ou la maintenance des équipements et installations audiovisuels et justifié par une attestation d'une structure de production audiovisuelle et avoir participé , au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours à l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires appuyés des preuves (copie légalisée du diplôme, curriculum vitae daté et signé par l'agent proposé, attestation/certificat



Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

de travail en copie originale ou légalisée précisant les marchés avec les montants et copie de la carte nationale d'identité de l'agent proposé ou tout autre document tenant lieu) ;

- ✦ un (01) spécialiste en audiovisuel, communication et marketing digital spécialisé dans l'exploitation et/ou la maintenance des équipements et installations audiovisuels, titulaire d'un BTS en audiovisuel ou équivalent avec au moins quatre (04) années d'expériences dans le domaine, justifié par une attestation d'une structure de production audiovisuelle et avoir participé, au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours à l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires appuyés des preuves (copie légalisée du diplôme, curriculum vitae daté et signé par l'agent proposé, attestation/certificat de travail en copie originale ou légalisée précisant les marchés avec les montants et copie de la carte nationale d'identité de l'agent proposé ou tout autre document tenant lieu) ;
- disposer de moyen nécessaire, soit directement ou par l'intermédiaire d'un représentant implanté au Bénin pour le service après-vente et les services connexes (joindre la preuve) ;
- fournir l'autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste / concessionnaire concerné pour le desktop banc de montage tv et les tablettes ;
- le candidat doit disposer de moyens matériels adéquats. Il doit prouver documentation à l'appui (originaux ou copies légalisées des reçus d'achat des différents matériels de travail dont dispose le candidat ou preuve de location en copie légalisée des différents matériels de travail), qu'il satisfait aux exigences des matériels suivants : une (01) valise à outils d'électronicien, un (01) souffleur, aspirateur de 600w , un (01) multimètre électronique, un (01) contrôleur de câble, une (01) perceuse, etc...
- s'engager par écrit à garantir lesdites acquisitions sur une période de douze (12) mois au moins après la livraison provisoire.

Exigences financières :

- Le candidat doit fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et les états financiers des quinze (15) premières pages de leurs années d'existence, présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des Experts comptables et comptables agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;



Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

- Le candidat doit fournir une attestation d'assurance des risques professionnels en cours de validité couvrant un risque contractuel et une franchise d'assurance de 10% , le tout d'un montant de douze millions trois cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent cinq (12 398 305) francs CFA;
- Le candidat doit fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin justifiant qu'il dispose d'avoir liquide sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit hauteur de sept millions cinq cent quatorze mille cent vingt-quatre (7 514 124) francs CFA.

NB : - Les exigences financières sont cumulatives.

- **L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des références techniques (attestations de bonne fin d'exécution présentées et autres preuves) présentées par les candidats auprès des autorités contractantes bénéficiaires des prestations indiquées, de la garantie de soumission et de l'attestation de capacité financière auprès de l'institution financière habilitée ;**
- **Les preuves de propriété en copie légalisée de ces matériels doivent être fournies. En cas de location, les preuves de promesse de location en copie légalisée doivent être fournies en plus des preuves de propriété des matériels objets de location.**

Voir le document de Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées.

5. Le délai de réalisation est de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage
6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale Monsieur Giovanni DJIMADJA, email : djimadjaaa@gmail.com* et prendre connaissance des documents de la demande de renseignements et de prix au Secrétariat permanent des marchés publics : *secrétariat de la Personne Responsable*



Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée Nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h à 12 h 30 mn et de 14 h à 17h 30 mn, heure locale. (GMT+1).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande renseignements et de prix à compter du Jeu. 18 Juin.....2026. Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF en fichier unique sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h à 12 h 30min et de 14 h à 17 h 30min, heure locale (GMT+1).** Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par **courrier express recommandé**. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la **dématérialisation**. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web www.assembleenationale.bj ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie par le secrétariat des marchés publics de l'Assemblée nationale.



9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF en fichier unique le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, au plus tard le** Jeu. 02...../07...../2026 **à** 10...heures...00...mn, heure locale (GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront

Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de dépouillement de la Personne responsable des marchés publics de l'Assemblée nationale, dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD à Porto-Novo, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, quartier Houédakomey** le Touidi 02/07/2026 à 10 heures 30 mn heure locale (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **cent douze mille sept cent soixante-douze (112 712) francs CFA**.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.



Porto-Novo, le 18/06/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Assemblée nationale,



Giovani Djimadja
Giovani **DJIMADJA**